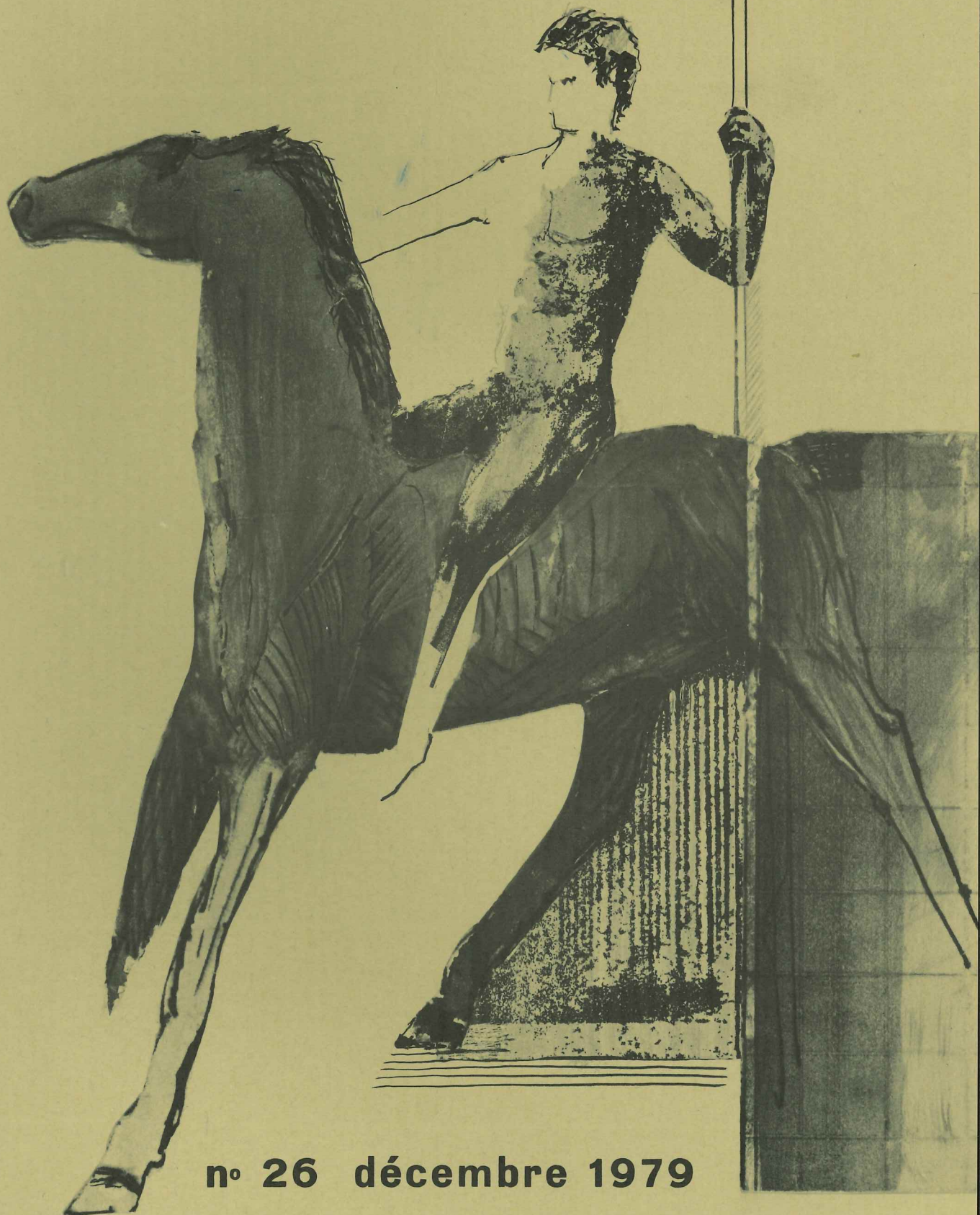


# esb

information



n° 26 décembre 1979

Le début de l'année scolaire et la rentrée des classes ont été l'occasion, pour de nombreux journaux, de faire mention de l'événement et d'orienter une réflexion de façon nouvelle. Depuis longtemps en effet, on n'avait plus perçu, en pareille circonstance, une convergence aussi marquée dans les préoccupations du moment. La rentrée 1979 a été celle de l'interrogation fondamentale sur les finalités de l'école, celle de l'insistance soutenue face à l'importance d'une recherche de valeurs, celle où réapparaît le concept de morale associé à celui d'éducation.

Ainsi, on trouve parfois des appréciations sévères sur le choix des priorités. Plutôt que de se quereller au sujet de la nouvelle grammaire ou de l'apprentissage "précoce" d'une deuxième langue, les responsables pédagogiques et administratifs de l'enseignement reçoivent, par journalistes interposés, le conseil de se préoccuper du désir le plus profond de tout enfant, de tout adolescent, celui de grandir intérieurement, de devenir une personnalité forte et dynamique.

Si la démarche n'est pas nouvelle, elle prend aujourd'hui une dimension particulière. La permissivité, la facilité sous toutes ses formes, le souci d'épanouissement sans effort, le refus de la compétitivité et de l'exercice répétitif qui ennue ont été à la mode. Maintenant, ce sont des parents, des éducateurs, des enfants de plus en plus nombreux qui réclament ce qui a été rejeté, du moins au plan de certaines revendications, pendant une bonne dizaine d'années.

Parallèlement, on abandonne une "hypocrite convenance" où certains termes - morale, goût de l'effort - avaient été rangés dans le tiroir aux oubliés et on revient à des constatations relevant tout simplement du bon sens. Dans cette perspective, il n'est pas inutile de rappeler qu'on n'obtient rien sans l'effort et sans la durée et que l'école doit s'effor-

cer plus que jamais de maintenir un certain nombre d'exigences et de valeurs : sens de l'effort et du dépassement de soi, goût du travail bien fait, respect d'autrui.

Il y a quelques semaines, de telles préoccupations ont été exprimées, de manière brillante, par le ministre français de l'Education nationale. Ses propos qui n'ont peut-être pas eu l'écho qu'ils méritaient illustrent ce qui pourrait bien être un nouvel état d'esprit. En voici une citation :

"C'est devenu l'honneur de notre société, de notre civilisation que de respecter - c'est devenu maintenant un instinct - le pluralisme des morales, de ne plus ignorer les différences, d'accepter et de permettre la diversité. C'est l'ambition de notre culture que de se vouloir contrastée, ouverte et en quelque sorte polychrome. C'est l'exigence fondamentale de notre enseignement que de refuser le dressage, le moule unique, le laminage des personnalités et la brutalité des certitudes, certitudes qui n'ont plus rien d'admirable dès lors qu'elles sont imposées. On ne peut faire une chose et son contraire : éduquer, c'est conduire vers un but, avec des ambitions et des moyens qui sont à l'opposé même de l'égoïsme et du relâchement. Aucune transmission des connaissances n'est possible sans un point d'appui moral, sans une cohérence d'ensemble, sans des ambitions généreuses qui tirent en avant l'enfant et l'enseignant."

Michel DUCREST  
Directeur de l'ESB

## DISPOSITIONS OFFICIELLES

### - CONDITIONS DE PROMOTION DANS LE CYCLE D'ORIENTATION

1. Les notes sont données d'après l'échelle 6, très bien, à 1, très mal. On peut les fractionner en  $\frac{1}{2}$ .
2. Les élèves sont promus à la classe supérieure s'ils ont obtenu la moyenne de 4 pour l'ensemble des branches et la moyenne de 4 pour le groupe éliminatoire.
3. Pour le calcul de la moyenne générale, les branches dotées de plus de trois leçons hebdomadaires sont affectées du coefficient 2; les autres du coefficient 1. (Toutes les branches du programme sont représentées par une seule note et comptent dans le calcul de la moyenne.)
4. Le groupe éliminatoire comprend :
  - a) pendant les trois années et dans toutes les classes, la langue maternelle, la seconde langue et les mathématiques;
  - b) en outre, dans la section littéraire et pendant les trois années, le latin.
5. En règle générale, les notes obtenues au cours du troisième trimestre sont déterminantes pour la promotion.
6. Un élève qui répète une classe et qui n'obtient pas à la fin de l'année des résultats suffisants ne peut pas, en règle générale, continuer ses études dans la même section.

### - DEPARTS ANTICIPES

Depuis la promulgation de la loi du 2 juillet 1971 concernant l'application du Concordat sur la coordination scolaire et de son arrêté d'exécution du 29 février 1972, "la durée de la scolarité obligatoire est d'au moins 9 ans pour filles et garçons à raison de 38 semaines d'école par an au minimum."

Cela signifie que les départs d'élèves pour commencer un apprentissage ou effectuer un travail ne sont pas possibles aussi longtemps que les neuf années de scolarité obligatoire (on ne tient pas compte de l'école enfantine) ne sont pas accomplies.

Ces dispositions sont également valables pour les fils d'agriculteurs puisque ni les lois ni les règlements en vigueur ne prévoient des congés de longue durée pour les travaux agricoles. En effet, seules les situations découlant de la présence de la famille entière dans des régions d'alpage peuvent faire l'objet d'exceptions.

- ABSENCES ILLEGITIMES

(Art. 5 de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 29 septembre 1975)

L'élève qui manque l'école à l'insu de ses parents ou de son représentant légal est puni disciplinairement selon les dispositions respectivement du règlement général des écoles primaires et du règlement général des écoles secondaires du degré inférieur.

Les parents ou le représentant d'un élève qui sont responsables d'une absence injustifiée sont passibles des amendes que voici :

- absence d'une heure : 2 francs
- absence de deux heures : 4 francs
- absence de trois heures  
ou d'une demi-journée : 6 francs
- absence d'une journée : 12 francs

Dès la sixième absence d'une journée, le montant des amendes dues, au cours de l'année scolaire, pour d'autres absences injustifiées est doublé.

Dès la onzième absence consécutive d'une journée, le préfet cite les parents, ou le représentant de l'élève, à comparaître devant lui et les avise qu'il pourra les condamner aux arrêts, par la voie de l'ordonnance pénale, si, par leur faute ou leur négligence, il n'est pas mis fin aux absences injustifiées de l'élève.

Lorsque les absences prolongées ou réitérées d'un élève sont dues principalement à des troubles de comportement de l'élève ou à de graves difficultés familiales, l'inspecteur scolaire ou la personne responsable de l'école doit être averti. Il requerra, au besoin, l'aide de l'Office cantonal des mineurs. Dans ces cas; il peut être fait abstraction de toute sanction.

## RIUNIONE DEI GENITORI

Cari genitori

Il 23 ottobre parecchi di Voi si sono riuniti per discutere con la Direzione di qualche problema scolastico. Per la prima volta è stato possibile esprimersi in italiano e ricevere un'informazione nella stessa lingua. Si può rilevare che in una scuola come questa, nelle nostre classi abbiamo il 10 % di ragazzi figli di emigrati in prima, l'8% in seconda, il 6 % in terza, e il 15 % nella sezione pratica. La maggior parte di loro sono di lingua spagnola ed italiana.

Un problema che è stato sollevato è che i genitori italiani vivono soprattutto nell'insicurezza et l'incertezza del lavoro. L'atmosfera che dunque spesso si sente in casa è quella della partenza perchè prima o poi si lascerà il paese di dimora attuale, anche se questo poi magari fra 10 anni. Malgrado questo problema, bisogna assolutamente sostenere lo sforzo che il ragazzo fa sul piano scolastico, in vista di diminuire le difficoltà. Bisogna interessarsi al suo lavoro e studio ed anche controllarne i compiti, che sono dati per esercitare et verificare conoscenze in generale acquisite in classe. Se a casa il ragazzo non può studiare in tranquillità, la scuola offre gli studi sorvegliati (études surveillées). Lì il ragazzo non riceve nessuna informazione complementare, ma dispone di un ambiente tranquillo in quanto sorvegliato da un insegnante. Per ricevere delle informazioni nelle discipline fondamentali (francese, tedesco, matematica) può frequentare gratuitamente e liberamente il "dépannage" dove troverà dei maestri competenti ed incaricati delle lezioni in queste materie. Certi genitori hanno chiesto che i maestri facciano opera di convinzione presso i ragazzi perchè frequentino il "dépannage". Essi hanno anche domandato di non dare compiti supplementari ma di dire al ragazzo di fare i compiti vicino ad un maestro di francese che possa tenersi a sua disposizione per un'informazione, consiglio o correzione. Per gli insegnanti non è possibile di imporre la frequentazione del "dépannage", perchè il ragazzo è abbastanza grande per poter prendere la sua responsabilità et quindi di prendere l'iniziativa.

I genitori devono assolutamente preoccuparsi, nell'ultimo anno di scolarità obbligatoria, sulla scelta dell'apprendistato. Esiste un servizio d'orientamento e d'informazione professionali (orientation et information professionnelles, tél. 23.40.19) a disposizione del ragazzo ma anche dei genitori. I due consiglieri d'orientamento lavorano qui a tempo pieno, et passano nelle classi per dare delle informazione sulle diverse carriere professionali. Ricevono su appuntamento i ragazzi ma anche i genitori. Per completare l'informazione il ragazzo può seguire dei periodi di pratica liberamente nel suo ultimo anno di scolarità obbligatoria. Invitiamo anche gli alunni a consultare l'albo di affissione ed i consiglieri, per prendere conoscenza delle possibilità d'impiego che sono offerte.

In Italia si sceglie un indirizzo professionale o scolastico dopo 8 anni di scolarità obbligatoria, invece qui a Friburgo si deve già prendere un certo indirizzo dopo 6 anni di scolarità. Ci si è posti la domanda se si potesse fare una selezione più tardiva; ne risulterebbe una corrispondenza delle attitudine dei ragazzi ben diversa. A 20 anni un ragazzo, nella nostra concezione di vedere la vita, dovrebbe riuscire ad essere finanziariamente indipendente. Se si volesse ritardare la selezione scolastica, si cambierebbe radicalmente la nostra concezione di società. Se la selezione fosse tardiva, la scuola dovrebbe essere più lunga. Il 10 % dei ragazzi che va all'università finirebbe a 30 anni, invece dei 25 anni attualmente. Se il ragazzo frequenta una sezione pratica per esempio, ciò significa che sul piano delle conoscenze dei risultati scolastici egli non è in grado di poter seguire i corsi in un'altra sezione. Quello che si potrebbe migliorare, è la correzione di una scelta fatta a 13 anni con i genitori, dando la possibilità di "ritornare" su un'altra strada verso i 16 anni (per esempio un ragazzo che ha scelto la sezione generale e che a 16 anni vuole continuare gli studi al livello superiore).

L'incontro che abbiamo organizzato fra la scuola e genitori aveva lo scopo di migliorare qualche cosa per i ragazzi figli d'emigrati. Si può dunque fare un passo avanti su scala locale, ma solo se c'è la collaborazione della Direzione, degl'insegnanti e dei genitori : tutto dipende dalla disponibilità degl'un

degli'altri (meglio prevenire i problemi che doverli risolvere quando si è in difficoltà !).

D'altra parte è fondamentale che i valori trasmessi dall'origine dei genitori (lingua e cultura nazionale) siano salvaguardati, in quanto sono un bene prezioso ed una tradizione importante, che vanno mantenuti e nella misura del possibile, trasmessi ai figli.

Con i migliori saluti

Lavinia SOMMARUGA

## REUNIÓN DE LOS PADRES

Una "Première" en nuestra Escuela : la reunión de los padres de alumnos de lengua materna española

Tuvo lugar, como se había anunciado con anticipación en el Boletín de la Escuela (invitación repetida por medio de una carta personal dirigida a todas las familias), en el salón de profesores, el jueves 25 de octubre a las 20 h 15, con la participación de unas 25 personas. Participación todavía modesta, por cierto, pero representativa de las familias y de ciertos organismos de la colonia española de Friburgo. Además de varios padres y madres de alumnos, citemos la presencia del Señor Manuel Costas, presidente de la Asociación de los padres de alumnos de lengua española, de la Señora

María Dolores de González, miembro del "Centre Suisse-Immigrés" y de la Señorita Trini García, maestra destacada por las autoridades españolas para organizar en nuestra ciudad, a favor de los jóvenes migrantes, cursos de lengua y de cultura españolas. Representaban la Escuela el Señor Michel Ducrest, director, el Señor Jean-Claude Cuennet, maestro principal, el Señor Jean-Bernard Thévoz, responsable del servicio de orientación profesional y psicología escolar, el profesor Rubén Urrutia, profesor de inglés de nacionalidad española, y el autor de estas líneas, quienes desempeñaron el papel (muy fácil, ya que la mayoría de los presentes entendían perfectamente el francés) de intérpretes.

El Director había preparado una charla preliminar que los dos maestros intérpretes presentamos en español. En ese documento se daban primero algunas cifras sobre la proporción de hijos de migrantes en las distintas clases, proporción relativamente elevada ya que asciende a unos 10 % del número total de alumnos. Nuestra Escuela es consciente de las dificultades peculiares que encuentran en su escolaridad los hijos de migrantes (dificultades compartidas a veces con algunos niños suizos con motivo del bilingüismo), ya que la gran mayoría de ellos hablan en casa una lengua diferente de la que utilizan en la escuela. Por cierto, ésta debe tratar de compensar ese inconveniente grave. Pero hay que evitar de refugiarse en soluciones de facilidad (la supresión por ejemplo de ciertas lecciones para permitirles de estudiar de una manera más profundizada la lengua francesa), soluciones de facilidad que serían un perjuicio para los mismos niños, ya que su formación sería finalmente menos completa que la de sus compañeros de lengua materna francesa.

¿Qué clase de ayuda la Escuela puede proporcionar a los hijos de migrantes para tratar de compensar sus dificultades? Hay que tener en cuenta la complejidad de los problemas planteados por una institución escolar de cerca de 800 alumnos para comprender que no se pueden multiplicar en ella las soluciones particulares, tan grandes son los imperativos de orden general (horario, locales, personal, créditos, etc.). Pero en la situación tal como se presenta actualmente, nuestra Escuela propone ayudas que quizás no se saben utilizar suficientemente. Por ejemplo, sabiendo la importancia de las tres disciplinas

fundamentales (los controles que hacen muchos patrones para escoger sus aprendices llevan lo más a menudo sobre el francés y las matemáticas), la Escuela organiza cada semana cursos de apoyo en francés, matemáticas y alemán; esos cursos son gratuitos y libres, un maestro está a disposición de todos los alumnos que necesitan explicaciones complementarias. La experiencia muestra que son pocos los alumnos que recurren a tal apoyo :¿no podrían los jóvenes extranjeros utilizarlo más a menudo ? Por otra parte existe cada día, después del último curso de la tarde, un estudio vigilado por un maestro que en algunos casos podría prestar otro apoyo a ciertos alumnos en dificultad. Hay que recordar también que para preparar los alumnos a entrar en la vida práctica y a realizarse lo mejor posible en su futura profesión, nuestra Escuela pone a su disposición (y a la de sus padres) un servicio de orientación y de información profesionales donde trabajan dos consejeros de orientación muy capacitados también para resolver ciertos problemas difíciles de psicología o de adaptación.¿Se puede decir que se recurre suficientemente a su ayuda ? Por fin, recordemos que si un padre inmigrado no se atreve a tomar contacto con la escuela porque no domina bien el francés, se le ofrece la posibilidad de entrevistarse con un maestro de la escuela que habla su lengua y que puede facilitar su diálogo con las autoridades o los demás profesores de la escuela. Por ejemplo, el autor de estas líneas está siempre dispuesto, como se indica regularmente en el número de agosto del boletín, a establecer el contacto con los padres de alumnos españoles que lo desearían. Digamos también que cuando, a fines del año escolar, se examina en reunión de profesores el caso de cada alumno, las condiciones de promoción pueden ser matizadas en casos particulares dignos de atención especial, como lo puede ser el caso de los hijos de migrantes, sobre todo cuando sólo faltan algunas centésimas partes de punto para ser admitido.

Al terminar, el director insistió sobre una necesidad fundamental, la de mantener los valores llevados por la civilización de los padres, tratándose sobre todo de unos valores de civilización tan valiosos como los de las civilizaciones española y latino-americana. Es un bien precioso que hay que mantener a toda costa y salvaguardar en el propio interés de los jóvenes

extranjeros, porque es una herencia importante a la que tienen el derecho más estricto.

Finalizada la charla preliminar, se abrió una discusión muy nutrida, en la que fueron examinados diferentes problemas particulares. El interés de los padres se fijó sobre todo en las dificultades de lengua que encuentran los jóvenes recién llegados de España (el director prometió dirigir una petición a la autoridad comunal para que se restablezca el curso de iniciación al francés o de apoyo que existía antes), en las clases prácticas y las condiciones de acceso a las mismas, en los cursos paralelos en español que para muchos alumnos constituyen una sobrecarga quizás excesiva, etc...

Claro que todos los problemas que preocupan los padres de alumnos españoles no se resolvieron en una primera toma de contacto. Pero se dieron los primeros pasos para una concertación ulterior que todos deseamos muy fructuosa para el mejor desarrollo de todos los alumnos que se nos confía, cualquiera sea su nacionalidad. Es una cuestión de humanismo y de fraternidad. Las numerosas personas ya sensibilizadas al problema de una mejor integración en nuestra sociedad de todos los que viven y trabajan en ella, habrán notado con satisfacción que unas de las más altas autoridades religiosas de este país, los obispos suizos, han escogido, para el "Domingo de los migrantes 1979", el tema siguiente: "Los niños y jóvenes en situación de emigración", porque, según afirman, "se trata de una cuestión urgente y difícil, de la que tenemos que tomar conciencia todavía más". No podríamos encontrar conclusión más adecuada que los párrafos siguientes que destacamos de este importante documento, donde se leen por otra parte análisis muy pertinentes de la cuestión que nos preocupa también mucho: "Somos igualmente responsables como ciudadanos cristianos de nuestro país de la situación hecha a los niños y jóvenes de nacionalidad extranjera. Cuanto más nuestra sociedad será abierta y comprensiva, menos los hijos de los migrantes tendrán el sentimiento de ser extranjeros en nuestro país; nuestras autoridades, el cuerpo docente, los patrones llevan en eso una responsabilidad particular.

Pedimos a nuestros correligionarios extranjeros que nos hagan confianza y nos

ayuden; la situación difícil de los jóvenes de la segunda generación exige la colaboración de todos : de los Suizos y de los extranjeros. No es oponiéndonos sino tratando de comprendernos mutuamente y de estimarnos recíprocamente que podremos comprometernos a remediar a esa situación y a ofrecer a los niños y jóvenes de la segunda generación una patria donde se sientan a sus anchas. Esto tendría que realizarse en particular en nuestra Iglesia, que nos congrega en un solo cuerpo."

Pierre PIQUE

## REUNIONS DES PARENTS

Durant le premier trimestre, l'Ecole a organisé à sept reprises des rencontres destinées aux parents. Toutes ont été remarquablement fréquentées et les avis échangés importants et enrichissants.

On a ainsi pu préciser que les questions relatives au passage dans la post-scolarité sont inscrits aujourd'hui dans un contexte de concertation et que les heurts qu'ils ont provoqués parfois ont été considérablement atténués.

La question complexe des classes difficiles a été abordée et les limites dans la restructuration de leur composition démontrées ainsi que l'évolution qui s'amorce souvent dans de telles situations.

Il y eut beaucoup de monde aussi pour la conférence consacrée aux questions en liaison avec l'orientation scolaire et professionnelle. Une discussion très large a permis de fournir des informations sur certaines carrières et de préciser l'importance des démarches à suivre.

Dans le cadre de l'information sur les cours d'éducation sexuelle, les parents ont demandé à travers un vote quasi unanime que la série de diapositives soit adaptée et qu'elle contienne des illustrations plus réalistes.

En innovation, les parents d'élèves italiens et espagnols ont participé à une séance tenue dans leur propre langue. Une information abondante mentionne

dans cette revue leurs préoccupations essentielles.

Il nous paraît maintenant très important de maintenir le contact entre l'Ecole et les parents. C'est pourquoi nous vous invitons à rencontrer, dans la salle de cours habituelle, le professeur de classe de votre enfant.

- le mercredi 6 février 1980 dès 18h30  
si votre enfant fréquente l'une des classes  
du bâtiment principal ou de celui du Bourg
- le jeudi 7 février 1980 dès 18h30  
si votre enfant fréquente l'une des classes  
de la Villa Caecilia.

La rencontre sera organisée sous la forme de rendez-vous, dont la durée sera de dix minutes, et qui seront fixés en tenant compte, dans la mesure du possible, des vœux exprimés par les parents. C'est le professeur de classe qui, au moyen d'une information précise, renseignera les parents sur l'heure où ils sont attendus par lui.

#### AUTRES AVIS PRATIQUES

- Au moment de la rencontre, le professeur de classe aura en main la fiche des notes remises pour la mi-trimestre. Il possédera ainsi une information sur la situation précise des élèves dans les disciplines fondamentales qu'il n'enseigne pas lui-même.  
En conséquence, la demande de rencontrer d'autres professeurs que le maître de classe sera limitée aux cas particuliers.  
En mentionnant pour leur rendez-vous "une heure indifférente", les parents faciliteront l'organisation de la soirée.
- Les parents qui souhaitent rencontrer les conseillers d'orientation (MM Oeuvray et Thévoz) prendront directement contact par téléphone (23.40.19) avec eux pour fixer un rendez-vous; dans la mesure du possible, on évitera un décalage trop important dans les heures de convocation.
- Le directeur et les maîtres principaux qui n'assument pas la fonction de maître de classe seront également à disposition des parents. Là aussi, on signalera par téléphone (22.35.85) les rendez-vous qu'on désire obtenir.

Important : tous les parents rempliront la fiche se trouvant à la page 31

# SEMAINE DE SPORT

## 1. ORGANISATION

Pour répondre aux vœux des élèves et éviter des transferts vers une activité qu'ils n'ont pas choisie, il a été impératif de placer des sports de plaine dans un rayon relativement éloigné. Ainsi, des groupes dont les activités seront organisées en fonction de cette situation se rendront à la halle polyvalente de Drognens, à la piscine de Morat et à la halle de gymnastique de Prez-vers-Noréaz.

## 2. BUTS

En élargissant le cadre scolaire pour vivre autrement la camaraderie et l'entraide, la semaine du 17 au 21 décembre permettra aussi de développer et d'améliorer des aptitudes physiques. Pour atteindre son but, elle doit se dérouler de manière ordonnée et disciplinée. Les élèves suivront les directives de leurs moniteurs et se présenteront avec ponctualité aux différents rendez-vous qui leur sont fixés.

## 3. HORAIRE GENERAL

Les pages suivantes apportent toutes les informations utiles à l'emploi du temps des élèves; la répartition de leurs activités seront adaptées aux situations particulières. Les élèves bénéficieront, le mercredi 19 décembre, d'un après-midi de repos sauf ceux du groupe basket dont l'horaire est adapté à la disponibilité des locaux.

## 4. SUPPRESSION EVENTUELLE

La semaine de sport devra être supprimée pour tous les élèves si les conditions d'enneigement sont trop défavorables. Le no 169 du téléphone renseigne chaque jour dès 06h15 sur le programme de la journée. Le message : "La journée de sport de l'Ecole secondaire du Belluard n'a pas lieu aujourd'hui" signifie aussi que les cours sont donnés selon l'horaire habituel.

Les 82 élèves qui ont choisi d'effectuer, du 17 au 21 décembre, un stage pré-professionnel pourront le faire quelle que soit l'activité de leurs camarades inscrits aux différents sports.

## 5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

On devrait trouver dans cette revue toutes les indications utiles. Il n'y aura pas de séance d'information pour les élèves. Si quelque chose n'est pas clair, les maîtres de sport ou les personnes de la direction se tiennent volontiers à disposition des élèves. Les parents peuvent aussi obtenir par téléphone (22.35.85) des informations complémentaires.

## ORGANISATION DES ACTIVITES DE NEIGE

Activités générales : lundi 17, mardi 18, jeudi 20, vendredi 21 : pratique du ski  
mercredi 20 : participation de tous les élèves ayant choisi le ski ou le ski de fond à un test de condition physique. Les élèves se présentent dans les halles de l'ESB à :  
08h00 : groupe des Mosses  
08h45 : groupes Schwyberg et ski de fond  
09h30 : groupe Charmey

### STATIONS :

Responsable  
Resp. remplaçant  
Resp. technique

#### SCHWYBERG

A. BAYS  
M. Bovet  
C. Borcard

#### CHARMEY

B. CARREL  
M. Barras  
B. Carrel

#### MOSSSES

JC. CUENNET  
A. Brodard  
B. Sansonnens

#### SORENS

D. STEVAN  
JM. Rappaz  
R. Dupasquier

### Rendez-vous du matin

pour tous : Grand-Places à 08h00.  
On peut prendre place dans les cars dès 07h50.

lundi :  
08h00 à  
1'ESB

autres jours:  
Grand-Places

### Repas de midi

12h00  
Restaurant  
du Schwyberg

Rest. des  
Dents vertes  
11h30 :  
grpes des  
3300 et 3400  
  
12h30 :  
grpes des  
3500 et 3600

12h00  
Hôtel du Col  
des Mosses

12h00  
restaurant  
du camping

### Pause de midi

pour tous : 1h30 puis reprise du travail  
selon indications des moniteurs

### Rendez-vous de fin de journée

à 15h55 : chaque élève est installé dans le même car qu'à l'aller. Après le contrôle des présences, le départ s'effectuera à 16h00 précises.

### Matériel

pour tous : matériel de ski en ordre, fixations réglées  
anorak, bonnet, gants

### Informations particulières

- 1) On ne pourra skier, durant la pause de midi, que sur autorisation expresse du responsable de l'emplacement; de plus, tout skieur alpin ne se trouvant plus dans son groupe ou faisant du schuss sera privé de ski pour une demi-journée.
- 2) L'argent destiné à payer les cartes journalières d'utilisation des ski-lifts a déjà été apporté par les élèves se rendant au Schwyberg et à Charmey. Aux Mosses, on achète chaque jour une carte journalière.
- 3) Si l'enneigement était insuffisant dans les stations fribourgeoises et les conditions bonnes aux Mosses, les transferts suivants seraient effectués :
  - pistes du Col des Mosses : groupes de Schwyberg et Sorens
  - pistes de La Lécherette : groupes de Charmey
- 4) Le matériel remis en prêt aux élèves (skis, bâtons, souliers) sera obligatoirement rapporté le vendredi 21 décembre dès 16h30 à l'atelier No 3, bâtiment de l'ESB.
- 5) Les élèves qui possèdent un abonnement de saison de la station où ils se rendent 15 n'ont évidemment pas besoin d'acheter les cartes journalières.

ORGANISATION DES ACTIVITES DE PLAINE

<u>SPORT PRATIQUE</u>	<u>RESPONSABLE Remplaçant</u>	<u>Rendez-vous quotidiens</u>	<u>Equipement et matériel à apporter par les élèves</u>
AGRES	C. BERGER A. Lachat	0800 (2) Grand-Places	Tenue de gymn. ESB, training, vêtements chauds, pantoufles de gymn. linge
ATHLETISME	Ch. SPARENBERG	0800 et 1400 (1) Halle inf. Vignettaz	Tenue de gymn. ESB, training, vêtements chauds, pantoufles de gymn., linge
BASKETBALL	Gr 1 ESB J. KIRSCH	halle 1 ESB	Tenue de gymn. ESB, training, linge, pantoufles de gymn.
	Gr 2 ESB Cl. BERTA F. Clerc	halle 1 ESB	Une alternance dans la présence des groupes sera établie et des séances complémentaires organisées. Les élèves de ce groupe seront informés par les moniteurs.
FOOTBALL	Gr 1 Poya J. PORTMANN A. Marbach	0800 et 1400 (1) halle de la poya	Tenue de gymn. ESB, training, vêtements chauds, pantoufles de gymn. et souliers de foot., linge
	Gr 2 L. GISLER Drogens J. Codourey	0800 Grand-Places (1) (2)	
GYMNASTIQUE ET DANSE	Gr 1 M. REY	0800 et 1400 (1) Ecole de la Vignettaz bâtiment C	Tenue de gymn. ESB, training, linge, pantoufles de gymn. (vestiaire : salle de gymn.)
	Gr 2 J. PRALONG	0800 et 1400 (3) grande salle de l'ESB	
HOCKEY	G. PELLETIER	0800 et 1400 Patinoire des Augustins	Training, cuissettes, gants, protège-tibias, 2 cannes de hockey, 1 puck, linge de bain, sous-vêtements de rechange, patins

JUDO J.-P. PAILLARD 0800 et 1400 Kimono (équipement remis en prêt au dojo  
Dojo, Rte Gruyère 33 aux élèves qui n'en ont pas), linge, (pieds propres !)

NATATION

Gr 1 Levant Y. GROBETY 0800 et 1400 (1)(4) 2 maillots de bain, linge, bonnet  
J. Gisler Piscine du Levant  
Gr 2 Morat R. ZILLWEGER 0800  
A. Grünenfelder Grand-Places (1)(2)(4)

VOLLEYBALL

Gr 1 S. TACHE 0800 et 1400 Tenue de gymn. ESB, training, linge,  
halle 2 ESB (1)(5) pantoufles de gymn.  
Gr 2 Y. DING 0800 et 1400  
halle de la Motta (5)

- Les élèves qui souhaitent, entre le 17 et le 21 décembre, prendre le repas de midi au Centre professionnel avisent M. Grünenfelder le 14 décembre.

(1) Les élèves figurant dans les groupes suivis de ce chiffre assistent le mercredi matin à 0800 à un film projeté à la grande salle de l'ESB. Il n'y a pas pour eux d'activité sportive ce jour-là.

(2) Les élèves se rendant à Drognens, à Morat et à Prez-vers-Noréaz auront une pause pique-nique durant l'avant-midi (emporter avec soi ce qui est nécessaire); en dehors d'elle, leurs activités seront conduites de façon continue et interrompues pour quitter les endroits précités à 14h00.

Mercredi 19 décembre, les élèves des groupes mentionnés par les chiffres ci-dessous se rendent dans les halles de l'ESB pour effectuer le test de condition physique

(3) à 0800

(4) à 1030

(5) pour les deux groupes pratiquant le volleyball, le test se déroulera le mercredi 19 à 0800 à la halle de la Motta

*De fil en aiguille ...*

## LES TRAVAUX A L'AIGUILLE A L'ECOLE

Avec l'arrivée des filles, l'enseignement des T.A. s'est "glissé" dans les branches du programme de l'ESB, à raison de 2 unités par semaine en 1ère et en 2e année. Les élèves qui ont répété une classe n'ont cet enseignement qu'en 1ère année, les T.A. étant remplacés en 9e année de scolarité par l'économie familiale.

A côté des branches intellectuelles, cet enseignement manuel devrait, s'il est bien compris, contribuer à l'évolution harmonieuse de la personnalité de l'élève. C'est pourquoi, la ligne directrice du programme et des techniques enseignées - dans une progression logique de la formation de base donnée en classes primaires - a pour but les points suivants :

- a) l'épanouissement de l'élève dans la joie du travail manuel valorisé
- b) la formation de son goût et de sa personnalité par le choix de réalisations personnalisées, des matériaux et des couleurs
- c) le développement de ses capacités manuelles et créatrices.

Les maîtresses de T.A., par leurs connaissances professionnelles, leur attitude ouverte au dialogue, leur disponibilité et leur sens pédagogique, s'efforcent de s'adapter au niveau et aux possibilités de chacune de leurs élèves. Elles essaient de créer un climat de confiance et de joie au travail où chaque élève - si elle est studieuse - peut acquérir les connaissances qui lui permettront de prendre conscience de ses capacités et d'exprimer concrètement ce qu'elle a dans son coeur et son intelligence.

Les techniques de base contenues dans le programme sont enseignées en groupe au flannellographe et consignées dans un classeur de rappel. Cette méthodo-

logie, indispensable pour rendre l'élève de plus en plus indépendante et sûre d'elle, débouche sur des réalisations qui ne sont plus imposées mais laissées au choix des élèves sous la responsabilité des maîtresses de T.A.

Les élèves qui présentent des difficultés manuelles ou celles qui sont peu motivées ont ainsi le choix d'un travail plus simple et moins long que celles qui "aiment" ! Mais, quand le choix est décidé, le travail sera mené à terme... même si cela coûte quelques efforts aux élèves indolentes... Il y a là tout un apprentissage à la responsabilité !

L'Office cantonal du Matériel scolaire est au service de l'école et met à disposition toute une gamme de tissus, laines, etc., de qualité adaptée aux mains encore inexpérimentées des élèves, à un prix très abordable. Toutefois, si dans les échantillons, l'élève ne trouve pas ce qu'elle désire, avec la permission de ses parents, elle peut chercher dans le commerce textile sous la condition que le choix soit judicieux et dans la ligne conseillée par la maîtresse de T.A. entièrement responsable du travail de l'élève. Par exemple, des tissus synthétiques, glissants, des laines peu tordues ou trop "lâches" ne sont pas adaptés au temps scolaire.

Sur le plan financier, une aide substantielle est apportée par l'ESB qui permet d'acheter la mercerie, les patrons, les fiches techniques, etc.

Les réalisations choisies restent dans l'avenue spécifiquement réservée aux T.A., mais une collaboration bénéfique serait, peu à peu, souhaitable avec les professeurs d'éducation artistique sous forme par exemple de peinture sur tissus, schémas de broderie, etc.

A l'heure actuelle où dans le commerce industrialisé l'on peut tout trouver, tout acheter parfois à bas prix, les T.A. ne constituent plus comme jadis un enseignement qui va de soi pour certaines élèves et leurs parents. Il est parfois remis en question.

Jeanne JAVET  
Inspectrice scolaire

Depuis quelques années, nous avons proposé, durant quatre après-midi, des activités complémentaires à options. Ce genre d'animation a suscité un attrait évident. Si l'activité est enrichissante en soi, elle a aussi le mérite d'ouvrir des horizons et d'apporter une sensibilisation à des intérêts parfois diffus voire inconnus.

Nous allons reconduire l'expérience cette année en apportant quelques innovations; nous avons ajouté à la liste de l'an passé certaines propositions qui nous paraissent intéressantes.

Ces activités n'amèneront pas de frais supplémentaires sauf pour certaines d'entre elles qui font utiliser un matériel plus coûteux. Le montant demandé figure en regard de chaque activité concernée et couvre l'ensemble du cours.

Nous demandons aux élèves d'indiquer, en utilisant la fiche se trouvant à la page 31 et selon l'ordre de leurs préférences, quatre activités de leur choix. Il faut en effet s'attendre à des transferts puisque, dans la plupart des activités, le nombre de participants sera forcément limité. Que feraient, par exemple, 80 garçons dans un atelier qui peut en accueillir 12 ?

Il nous semble encore utile de préciser - en s'en rendra compte facilement - que les activités proposées ne relèvent jamais du seul délassement et qu'elles s'adressent dans les domaines techniques (photographie, équitation, électronique, etc...) à des débutants.

Important : tous les élèves des classes de 3e année  
et ceux des classes P5, P6, P7, P8  
remplissent la fiche se trouvant à la page 31.

## LISTE DES ACTIVITES A OPTIONS OFFERTES AUX ELEVES

### 1. SPORT ET SANTE

La course à pied peut être un véritable plaisir et une source de santé, si elle est correctement pratiquée.

L'entraînement n'est pas seulement affaire de volonté et d'effort, mais encore une question de connaissance (méthodes d'entraînement, soins, alimentation équilibrée, etc.).

Si tu t'intéresses à ce sport pour ton bien-être et pas seulement en vue de l'obtention de résultats spectaculaires, alors inscris-toi pour cette activité !

### 2. BRICOLAGE MENAGER

Remplacer le joint d'un robinet, repeindre un plafond ou une paroi, tapisser une chambre, poser un tampon, obturer une fissure, réparer une prise électrique, revêtir un sol, installer un appareil ménager...

Des personnes qualifiées vous initieront à l'art d'entretenir et d'embellir vous-même un appartement : occupation intelligente et économique des loisirs.

### 3. BRIDGE

Le bridge est un jeu de cartes. Tout en conservant un aspect délassant, il présente un visage beaucoup plus complexe et aussi beaucoup plus attrayant que les différentes formes de yass par exemple. Le bridge est un jeu de calcul qui consiste pour l'essentiel à se fixer un but en fonction des moyens que l'on a et à mettre ensuite en oeuvre les ressources dont on dispose pour atteindre ce but.

### 4. POTERIE-CERAMIQUE Fr 10,--

L'homme a modelé la terre, l'a cuite pour en faire des ustensiles, des objets d'art, cela depuis fort longtemps. Si la civilisation de l'aluminium et des matières plastiques a relégué cet art dans les curiosités rares, il semble bien qu'aujourd'hui l'homme en redécouvre le charme. Pourquoi ne pas se laisser tenter !

### 5. CONNAISSANCE DU CHEVAL ET PREMIERES NOTIONS D'EQUITATION Fr 15,--

Après une étude de l'anatomie du cheval et une approche théorique des problèmes de sa prise en charge quotidienne - nourriture, soins, psychologie, harnachement - (1 après-midi), les participants au groupe auront l'occasion de mettre leurs connaissances toutes fraîches en pratique et de recevoir aussi leurs premières notions d'équitation (3 après-midi).

6. CONNAISSANCE PRATIQUE DE L'AUTOMOBILE Fr 10,--

Auparavant objet de luxe convoité, l'automobile est devenue maintenant objet de consommation courante. Le cours proposé permettra aux jeunes qui s'y intéressent de mieux connaître les particularités d'un véhicule à moteur. Un patrouilleur du TCS sera chargé de cet enseignement intéressant et varié.

7. SENSIBILISATION AUX PROBLEMES SOCIAUX

On dit souvent de la jeunesse qu'elle ne pense pas à la vieillesse. Est-ce vrai ? N'y a-t-il pas là un problème de connaissance... réciproque ? L'activité proposée ici consiste à recevoir une information et à effectuer des visites. Elle pourra comprendre des activités pratiques d'animation avec des personnes âgées sous la conduite de monitrices compétentes.

8. ECHECS

Les échecs peuvent être rangés dans la catégorie des jeux de combinaisons à informations complètes. L'expérience montre qu'ils constituent une activité mentale souvent intense, riche en suspens et qui exprime, avec beaucoup de nuances, les personnalités de ceux qui s'y adonnent.

9. ELECTRONIQUE Fr 20,--

Ce cours donnera une initiation à la soudure, à la préparation d'un circuit imprimé. Les participants auront ensuite l'occasion de mettre en pratique ces connaissances lors du montage d'un appareil simple.

10. PEINTURE PAYSANNE Fr 10,--

La mode des meubles peints, décorés de motifs très divers, est revenue. On peut évidemment acheter un meuble peint, on peut aussi, c'est plus intéressant, essayer de le peindre soi-même en recourant à des techniques à la fois simples et rigoureuses mais qui toutefois laissent une part importante à l'imagination créatrice.

11. INITIATION A L'ARCHEOLOGIE Fr 10,--

Presque chaque jour, le sol ou les édifices laissés par l'homme fournissent aux chercheurs de nouvelles preuves, leur posent de passionnantes questions. Ainsi, par exemple, l'archéologie nous a révélé récemment que des Grecs sont venus à Fribourg il y a plus de 2000 ans. Ce cours te fera voir et toucher des objets, visiter les témoins de l'histoire ancienne qui nous entourent, connaître le travail de l'archéologue et de ses aides spécialisés; des fouilles permettront même d'exercer tes talents et, qui sait, de faire une découverte...

12. INITIATION A LA VOILE Fr 30,--

L'attrait des sports aquatiques a toujours été important; la voile connaît aujourd'hui une vague grandissante et qui exige à la fois information et apprentissage. Ce sont leurs premiers pas dans ce domaine, si l'on ose dire, qui sont proposés aux élèves qui choisiront cette activité qui se déroulera sur le lac de Neuchâtel.

13. PHOTOGRAPHIE Fr 10,--

Il n'est pas nécessaire d'être un photographe pour trouver beaucoup de plaisir et de satisfaction dans la photographie. Nous proposerons au groupe d'apprendre à faire des photos, du début à la fin, c'est-à-dire à manipuler l'appareil photographique, à développer les films et à agrandir les images. Ce n'est pas si difficile !

14. REFLEXIONS SUR DES PROBLEMES D'EXISTENCE

Plus spéculative que les autres, cette activité proposera aux élèves sensibles aux problèmes des idées une réflexion nourrie par la lecture de pages philosophiques.



Photo réalisée par Jean-Michel DROUX, 3D,  
dans le cadre des ACO 1978

## VELOMOTEURS

Depuis peu de temps, la conduite d'un cyclomoteur exige la possession d'un permis. Cette situation nouvelle a été expliquée dans des informations diffusées par l'Office cantonal de la circulation; elles sont les suivantes :

- Les conducteurs de cyclomoteurs qui ont eu 14 ans révolus avant le 1er juillet 1977 et qui ne sont titulaires d'aucun permis de conduire d'une catégorie quelconque doivent se procurer, jusqu'au 1er janvier 1980, un permis de conduire pour cyclomoteurs qui leur sera délivré sans examen jusqu'à la date précitée; passé ce délai, le permis de conduire pour cyclomoteurs leur sera délivré conformément aux dispositions légales.
- Les conducteurs de cyclomoteurs ayant 14 ans révolus après le 30 juin 1977 et qui ne sont titulaires d'aucun permis de conduire d'une catégorie quelconque (tracteurs agricoles par exemple) devront posséder un permis de conduire pour cyclomoteurs.

La mise en application de ces dispositions va être facilitée par l'Ecole. Le service cantonal d'éducation routière donnera aux élèves qui souhaitent obtenir leur permis une information générale au cours d'une séance qui se tiendra à la salle 19 du bâtiment principal

le vendredi 8 février 1980 à 16h00.

Les garçons et filles de toutes les classes de l'ESB qui souhaitent participer à cette séance y apporteront la fiche d'inscription qui se trouve à la page 29. Il est en effet important que les parents donnent leur autorisation formelle et qu'ils sachent que le permis de cyclomoteur leur sera adressé par l'Office de circulation. L'envoi se fait au jour de l'anniversaire des 14 ans de l'enfant; il est adressé contre remboursement d'un montant de Fr 43,90.

Les séances d'examen théorique sont prévues les 28 et 29 février 1980 dès 16h00 à l'ESB. Les élèves nés jusqu'au 31 décembre 1966 peuvent y participer.

Il est bien entendu qu'une demande de permis peut aussi être adressée directement à l'Office de la circulation, rte de Tavel 10, 1700 Fribourg (tél. 21.13.04).

## ÉTUDE SURVEILLÉE

Sur des bases absolument identiques à celles du premier trimestre, nous organiserons à nouveau dès le 7 janvier, de 15h45 à 17h15, une étude surveillée.

Bien qu'elle regroupe beaucoup d'élèves (95 inscriptions au début de l'année scolaire), cette étude permet de travailler dans des conditions satisfaisantes. Toutefois, en raison de la participation élevée, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des éclaircissements sur des matières difficiles ou mal comprises.

Par contre, les cours de rattrapage organisés en fin de journée selon un horaire affiché en permanence permettent aux élèves de bénéficier, sans inscription préalable, d'explications complémentaires constituant un soutien profitable et ... gratuit.

La participation à l'étude est destinée, en priorité, aux élèves n'habitant pas la ville de Fribourg. En dehors des permissions motivées et demandées à l'avance, la présence des élèves inscrits est obligatoire.

Important : tous les parents des élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de celui du Bourg remplissent la fiche se trouvant à la page 31.

## NOTE DE COMPORTEMENT

Dans le dernier numéro d'ESB-Information, les parents ont pu lire sous la rubrique "comportement" (page 8) des informations sur l'appréciation chiffrée qui est notée dans le carnet des élèves. Une indication complémentaire précise que "le maintien de cette note est actuellement en discussion". Comme il s'agit d'une décision qui va être confirmée au plan cantonal, il est important que les parents aient la possibilité d'exprimer un avis. Aussi, pour éclairer leur jugement, il me paraît important de résumer les positions opposées qui existent à ce sujet.

Un premier groupe d'enseignants estiment que la note de comportement doit être maintenue sous sa forme actuelle et qu'elle doit figurer dans le carnet de notes. Cette démarche permet de compléter les évaluations données sur un élève et de fournir pour des enfants parfois peu doués une compensation importante. Même si elle n'intervient pas dans la moyenne scolaire, elle nuance certaines appréciations établies sur des données essentiellement cognitives. Dans cette perspective, il est parfaitement normal et justifié que les élèves puissent trouver dans le cadre scolaire une évaluation favorable qui soit indépendante des performances scolaires.

Un autre groupe d'enseignants, plus nombreux que le premier, pensent aujourd'hui que l'inscription de la note de comportement dans le carnet de l'élève doit être reconsidérée. Cette option rejoint une série de préoccupations en liaison avec la difficulté de se mettre d'accord sur la définition d'un comportement optimal et la graduation de ces comportements en note. On peut également voir dans la note en question une pénalisation tardive d'incartades déjà anciennes pour lesquelles une amélioration n'est que peu tributaire de la note en question. Dans la perspective relevée ici, l'appréciation pourrait figurer sur une feuille jointe au carnet de notes et éventuellement être complétée par une remarque dans les cas graves.

Le problème, on le voit, est très complexe. Il faudra pourtant décider, probablement pour la prochaine année scolaire, en tenant compte d'avis divers formulés dans l'ensemble du canton. Dans cette perspective, les informations recueillies auprès des parents de l'ESB constitueront une référence importante mais ne pourront pas forcément correspondre à la décision retenue.

Pour simplifier la consultation, nous vous proposons d'utiliser la formule d'enquête se trouvant à la page 29. Il est pourtant bien entendu que les parents qui veulent compléter les avis exprimés sommairement par lettre ont la possibilité de le faire et que leurs opinions seront recueillies avec reconnaissance.

Michel DUCREST  
Directeur de l'ESB

# L'ESB EN CHIFFRES

## STATISTIQUE DES ELEVES

=====

(établie le 6 octobre 1979)

### 1. REPARTITION

#### Bâtiment principal

6 classes de 1ère année	147 élèves	
6 classes de 2e année	166 élèves	
8 classes de 3e année	191 élèves	
1 classe P 1ère année	18 élèves	
		total 522 élèves

#### Bourg

3 classes de 1ère année	75 élèves	
3 classes de 2e année	80 élèves	
1 classe P 2e année	17 élèves	
1 classe P 3e année	22 élèves	
		total 194 élèves

#### Villa Caecilia

2 classes P 2e année	34 élèves	
3 classes P 3e année	53 élèves	
		total 87 élèves
		TOTAL 803 élèves
		===

### 2. EFFECTIFS

			<u>1978-1979</u>
1ère année	9 classes	222 élèves	(227 élèves)
2e année	9 classes	246 élèves	(219 élèves)
3e année	8 classes	191 élèves	(183 élèves)
section P	8 classes	<u>144</u> élèves	(140 élèves)
		TOTAL 803 élèves	
		===	
		212 filles	
		591 garçons	

### 3. PROVENANCE

Ville de Fribourg	496 élèves	(404 élèves)
Cercle scolaire	296 élèves	(353 élèves)
Hors cercle	<u>11</u> élèves	(12 élèves)
	TOTAL 803 élèves	
	===	

*se réjouit de la nomination par le Conseil d'Etat*

de M. Jean KIRSCH  
de M. Robert SCHUWEY

*félicite*

M. Jean KIRSCH à l'occasion de son mariage avec Mlle Nydia CARVAJAL

*adresse également ses félicitations à*

M. et Mme Bernard SANSONNENS à l'occasion de la naissance de Thomas

*souhaite une excellente carrière professionnelle à*

M. Daniel PROGIN qui a abandonné son enseignement pour rejoindre  
l'un des services de l'Etat major général de l'armée

*formule ses souhaits de bienvenue aux nouveaux enseignants de l'Ecole*

Mme Catherine BORCARD  
Mlle Fabienne GYGER  
Mlle Lavinia SOMMARUGA

M. Charles COSANDEY  
M. Guy DESBIOLLES  
M. Jacques OEUVRAY, psychologue

*dit sa sympathie à*

Marie-Claire JONIN, élève de 1N, qui a eu la douleur de perdre son frère

*signale que*

le bureau de Pro Juventute peut être joint au 22.39.33 durant l'avant-midi  
seulement. Une information inexacte avait été donnée à ce sujet dans le  
précédent numéro de cette revue.

Cette enquête présentée en page 26 est simplement proposée aux parents des élèves. Il ne s'agit en aucun cas de contraindre qui que ce soit à fournir une réponse. Aussi, ceux qui choisiront de donner leur avis - nous souhaitons qu'ils soient très nombreux - voudront bien placer cette fiche sous enveloppe et l'envoyer, le plus tôt possible, à la Direction de l'ESB, Remparts 9, 1700 Fribourg.

Cocher ce qui convient.

- |  |                                    |                                     |  |
|--|------------------------------------|-------------------------------------|--|
| 1. Au plan du principe, estimez vous que l'Ecole doit fournir une appréciation sur le comportement des élèves à l'école ?  | OUI<br><input type="checkbox"/>    | NON<br><input type="checkbox"/>     | PAS D'AVIS<br><input type="checkbox"/> |
| 2. Au cas où le comportement continue à être apprécié, quelle forme d'indication proposeriez-vous : maintien de la forme actuelle avec un chiffre comme pour les autres notes ou choix d'une brève mention explicative ? | NOTE<br><input type="checkbox"/>   | MENTION<br><input type="checkbox"/> | PAS D'AVIS<br><input type="checkbox"/> |
| 3. Estimez-vous que l'appréciation relative au comportement doit figurer, comme c'est le cas aujourd'hui, dans le carnet de notes de l'élève ou être simplement communiquée aux parents par fiche spéciale ?             | CARNET<br><input type="checkbox"/> | FICHE<br><input type="checkbox"/>   | PAS D'AVIS<br><input type="checkbox"/> |
| 4. Approuveriez-vous une formule où l'on n'inscrirait des appréciations dans le carnet de l'élève que si le comportement a été négatif ?   | OUI<br><input type="checkbox"/>    | NON<br><input type="checkbox"/>     | PAS D'AVIS<br><input type="checkbox"/> |

TOURNER SVP



Les parents de l'élève mentionné(e) ci-dessous ont pris connaissance des informations concernant l'obtention du permis de conduire un cyclomoteur. Ils autorisent leur enfant à prendre part, dans le cadre de l'ESB, à la séance d'information et à l'examen théorique qui y fera suite.

Nom et prénom de l'élève : ..... Classe : .....

Date : ..... Signature des parents : .....

Cette fiche sera apportée par chaque élève à la séance du vendredi 8 février à 16h00, salle 19 du bâtiment principal; elle constituera le "billet d'entrée".



Fiche à remettre le jeudi 13 décembre 1979 au professeur de classe par tous les élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'Ecole du Bourg (données explicatives page 25)

**E**

Elève : nom ..... prénom ..... classe ..... no alphas. ....  
domicile .....

Les parents     inscrivent leur enfant à l'étude surveillée  
                   n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

a) les jours choisis :  lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi  
b) heure de fin d'étude souhaitée :  16h15  16h30  16h45  17h15

Cocher d'une croix  les mentions qui conviennent.

Signature des parents : .....

Fiche à remettre le jeudi 13 décembre 1979 au professeur de classe par tous les élèves de 3e année, de P5, P6, P7, P8

**ACO**

En accord avec ses parents, l'élève ..... Classe ...../.....  
choisit, dans l'ordre de ses préférences, les activités à options

1. No ..... Il s'agit évidemment de 4 activités différentes.
2. No ..... (Ne mentionner que le numéro figurant dans la
3. No ..... présentation des activités se trouvant aux
4. No ..... pages 21, 22 et 23)

Fiche à remettre au professeur de classe le 22 janvier 1980 par tous les élèves de l'ESB (données explicatives pages 12 et 13)

**RP**

Elève : nom ..... prénom ..... classe ..... no .....

Cocher ce qui convient.

Les parents     ne participent pas à la réunion du 2e trimestre  
                   participent à la réunion  
Ils souhaitent être convoqués à  heure indifférente  
(possibilité dès 18h30 ou selon indications  
du maître de classe) à .....

En plus du professeur de classe, ils souhaitent  
rencontrer .....

(si aucun nom ne figure ici, seul le maître de classe  
sera à disposition des parents)

Signature des parents : .....

